

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration de la Randonnée Cérétane.

Date et lieu : lundi 17 novembre 2008, 9h00, Céret.

Pièce jointe : Convocation.

Participant(e)s :

Nelly	AUBAUD-DAVIES
Colette	CAPOSSELE
Dikkie	CARITG
Michael	CARTWRIGHT
Jean	FERRER
Claude	HERNANDEZ
Albert	MONGE
Rose-Marie	MONGE
Alain	RIVOAL
Marie-Claude	SARDA
Roland	TIXIER
Michel	VANDENAMEELE

1. Observations préliminaires :

Le projet de compte rendu de la réunion précédente (10 octobre 2008) est approuvé, moyennant les modifications d'heure de réunion intervenues depuis.

Le projet de compte rendu de la réunion de l'Assemblée Générale est approuvé.

2. Elections du Bureau du Conseil

Le doyen de l'assemblée prend la présidence.

Il organise l'élection du Bureau pour l'exercice 2008-2009. A l'unanimité sont élus :

BUREAU

Jean	FERRER	Président
Alain	RIVOAL	Vice Président
Marie-Claude	SARDA	Secrétaire Générale
Michel	VANDENAMEELE	Secrétaire adjoint
Michael	CARTWRIGHT	Trésorier
Claude	HERNANDEZ	Trésorier adjoint

Le doyen remet la direction de la réunion au nouveau Président

3. Organisation du fonctionnement et répartition des tâches

Le Président remercie Rose-Marie Monge du travail qu'elle a fait dans le Bureau depuis six ans, d'abord comme Trésorier puis comme Secrétaire Générale. Il souligne à quel point elle a su défendre et animer le Club et lui exprime sa reconnaissance personnelle pour toute l'aide qu'elle lui a apportée pendant les années où il a été président. Les autres membres du Conseil s'associent chaleureusement à ces remerciements. La Secrétaire Générale, nouvellement élue relève la qualité de la transition dont elle l'a fait bénéficier.

. Le Président entend mettre en œuvre une organisation en groupes de projet, avec à chaque fois la désignation d'un ou d'une responsable du projet qui ne soit pas membre du Bureau. Cinq groupes sont définis, les tâches qu'ils ne couvrent pas sont, elles, du ressort du Bureau. C'est le cas en particulier de la formation, des relations avec le Comité Départemental, des dossiers de subventions, des achats et investissements.

Les groupes doivent agir et s'organiser de façon autonome et ils rendront compte au Bureau.

A chaque réunion du Conseil d'Administration, l'ordre du jour comportera un point sur l'activité de ces commissions. Les membres du Conseil qui appartiennent aux commissions rechercheront la participation à celles-ci d'autres adhérents.

1. Commission Programmes

Elle est responsable de l'élaboration des programmes des randonnées hebdomadaires des différents groupes. Elle supervise la distribution des imprimés de programmes mensuels. Elle examine l'adéquation avec les souhaits des adhérents. Elle s'efforce de susciter des vocations d'animateurs. Dikkie CARITG accepte d'en être la responsable.

{ Action DC, MV, CH, RMM, AM, PP¹, NA, RT }

2. Commission Manifestations et fêtes

Elle tient le calendrier des manifestations qui concernent le Club. Pour celles organisées par le Club, elle choisit les lieux, définit les randonnées faites à ces occasions et assure l'organisation de la manifestation.

Rose-Marie MONGE accepte d'en être la responsable.

{ Action RMM, AR, AM, DC, RT }

3. Commission Sorties Hors Département

Elle assure la coordination de ces sorties et en tient le calendrier. Elle en suit l'organisation avec les responsables ex ante jusqu'à ex post. Elle procède à une réflexion prospective pour la préparation des années suivantes.

Colette CAPOSSELE accepte d'en être la responsable.

{ Action CC, RMM, AR, DC }

4. Commission Sentiers de Céret

Elle prépare les travaux à effectuer et ceux à faire effectuer par les services techniques de la Mairie. Elle organise la préparation puis la pose des panneaux et le balisage. En relation avec la Communauté de Communes du Vallespir, elle définit les sentiers qui devront être équipés. Elle suit l'entretien des sentiers qui ont déjà été équipés

Roland TIXIER a accepté d'en être le responsable.

{ Action RT, AM, CH }

5. Commission Communication

C'est d'elle que relève le site Web du Club et elle réfléchira à son évolution. Elle a aussi à trouver des sponsors pour la fête du Club. En collaboration avec Jean-Charles elle assurera les contacts avec les médias (presse, radio, TV).

Alain RIVOAL a accepté d'en être responsable.

{ Action AR, CC, NA, RT }

¹ Pierrette PELLE, sous réserve de son accord, prévenue par Dikkie.

Les réunions du Bureau seront toujours ouvertes aux membres du Conseil d'Administration qui souhaiteraient y assister. Les Commissions y viendront chaque fois que nécessaire pour y rendre compte.

4. Questions diverses :

- Le Conseil confirme que l'inscription à la formation "Prévention et Secours Civiques de Niveau 1" (ex. AFPS) ; est prise en charge par le Club pour tous les animateurs de rando. Pour les autres membres, le Club prend en charge la moitié des frais d'inscription. Il suffit de recueillir l'accord du secrétariat avant de s'inscrire à un organisme de formation.
- Le Conseil accepte que des membres d'autres clubs du département, licenciés de la FFRP, participent à nos formations à la lecture de carte et l'orientation, au GPS et à l'utilisation des systèmes de cartographie numérisée, dans la limite des places disponibles, après inscription de nos adhérents.
- Une session expérimentale de partage d'expérience de **systèmes de cartographie numérisée**, aura lieu le **15 décembre 2008, à 9h15**, toute la journée, dans les locaux du club à Céret
{ Action RMM, AM, RT, DC, NA, CH, JF, JChV², AD³, JS }
- Des esquisses de Randothèque ont été commencées par plusieurs. Une façon de faire, simple, proposée par Rose-Marie est d'associer des documents concernant le parcours, dont éventuellement le relevé GPS, aux éléments de la feuille de programme, en utilisant des liens hypertexte et un fichier Excel. Rose-Marie archivera sous cette forme les fichiers sur le disque dur externe du Club. On lui communiquera progressivement les documents de randonnées.
{ Action RMM, RT }

I. Prochaine réunion du Conseil d'Administration :

La réunion suivante du Conseil d'Administration aura lieu le

Lundi 26 janvier 2009 à 9h15

dans le local du Club, à Céret.

Le Bureau se réunira le

Mercredi 3 décembre 2008 à 13h30

dans le local du Club, à Céret. A cette réunion seront invités les membres du CA qui pourront et voudront bien y assister.

Destinataires : Membres du C.A.
Archives.

Copie : site du Club

² Jean Charles, sous réserve de son accord, prévenu par Colette.

³ Adolphe, sous réserve de son accord, prévenu par Michel.